

LE TRAVAIL

en élevage caprin fromager fermier

Attention aux bruits

Le moteur de la machine à traire, le régulateur, le pulsateur, les animaux .. sont sources de bruits.

Quel est le niveau de cette " pollution sonore " ? Est-il possible de converser sans avoir à élever la voix ?

Même si le bruit généré par l'installation de traite ne vous paraît pas très fort, ni très gênant, à la longue, il peut être source de stress et de fatigue supplémentaire.

Pour réduire le bruit lors de la traite

✓ **Placer le groupe à vide à l'extérieur du local de traite**

Il sera installé sous un abri doublé avec de la laine de verre ou de roche.

- Le groupe à vide doit rester accessible pour son entretien.
- L'abri doit protéger le groupe à vide des intempéries.
- Prévoir l'aération du groupe à vide.
- Autre avantage, il n'y aura pas d'émanation d'huile dans le local de traite.



✓ **Placer le régulateur dans la laiterie**

Autre avantage, il sera moins exposé à la poussière.
(ne pas l'installer dans la chèvrerie ou à l'extérieur).

✓ **Choix du pulsateur**

Un pulsateur électronique est plus cher mais sera moins bruyant.
Son fonctionnement est plus fiable.

- Connecter les relais de pulsations sur une canalisation (air filtré).

✓ **Avoir des animaux calmes**

- C'est être calme soit même.
- C'est avoir un environnement sonore tranquille.
- C'est éviter les courses poursuites dans la chèvrerie, les cris, ...

✓ **Régler au cas par cas les problèmes de bruits extérieurs.**